

Commune de Salvan

CADASTRE FORESTIER

Hors mensuration fédérale

Plan n° 05

Secteur Creusaz

1 : 2000

 Limite forestière mise à l'enquête

 Limite forestière mise en consultation

Zones d'affectations du sol
 aire forestière
 zone à bâtir

Limites parcellaires
 mensuration fédérale
 cadastre communal

Homologué par le Conseil d'Etat
 en séance du - 8 JUIN 2005

Droit de sceau: Fr. 610.-

L'atteste:

Le chancelier





Délimitation du périmètre : Bureau d'études forestières James Médico

Relevé : - Bureau de géomètres G. Rey-Bellet SA pour les secteurs en contact avec la zone à bâtir
 - Reprise de la carte des fonctions forestières pour les secteurs hors des zones à bâtir.

Pour approbation des délimitations forestières

Le bureau forestier

James Médico


L'aménagiste

Joël Bochatay


L'inspecteur du 8ème arrondissement

Roland Métral



11 OCT 2004

La commune de Salvan

Le président

Le secrétaire



Pour les secteurs en mensuration fédérale
 Le géomètre officiel

Christophe Cachat



